



UNIVERSITÉ
D'AUVERGNE
www.u-clermont1.fr

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA VIE ETUDIANTE

49 boulevard François-Mitterrand - BP 32 -

63000 Clermont-Ferrand cedex 1

DOCUMENT A TRANSMETTRE

**AU SERVICE DE L'ETUDIANT
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES
DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE
A l'attention de Mme Person
49 BOULEVARD FRANCOIS MITTERRAND
63000 CLERMONT-FERRAND**



Année Universitaire 2011/2012

Photo

Erasmus

Tempus Accord bilatéral

IDENTITÉ DE L'ÉTUDIANT

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____

Tél. : _____

Sexe : F M

Adresse personnelle

.....
.....

E mail :

Faculté d'accueil : _____

Nom du responsable de l'échange : _____

VOTRE UNIVERSITÉ

Adresse de l'Université d'origine :

Faculté d'origine : _____

Adresse (si différente de l'Université) : _____

Nom de la personne responsable : _____
(Faculté)

Téléphone : _____ Fax : _____
e.mail : _____



DURÉE DE VOTRE SÉJOUR

1er semestre
1st semester

2ème semestre
2nd semester

année
full

Du _____ 2011

Au _____ 2012

Les dates de début et de fin de séjour doivent être obligatoirement indiquées. Si ces renseignements ne sont pas fournis, l'étudiant ne sera pas retenu.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Votre couverture sociale :

(joindre copie de votre assurance santé, rapatriement...)

En cas de nécessité, prévenir :

M., Mme _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature de l'étudiant :

Cachet

Signature ***obligatoire*** du
responsable pédagogique:



DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Attestation d'inscription dans votre Université d'Origine (photocopie de votre carte d'étudiant)

- Attestation d'inscription à un régime d'Assurance Maladie (photocopie de votre carte d'assuré)

RESERVATION DE LOGEMENT

- Souhaitez-vous qu'un logement soit réservé - à votre nom - avant votre arrivée ?

oui

non

Si oui, à compter du jusqu'au.....

Tous les logements sont réservés pour une période minimum de 6 mois. Aucun remboursement ne sera fait en cas de changement d'adresse ayant lieu avant ce délai.

Nom :

Prénom :

Déclare accepter les conditions ci-dessus mentionnées

Signature de l'étudiant :

- Si vous réservez vous-même un logement, ***l'adresse est à transmettre obligatoirement*** au service des relations internationales de l'Université d'Auvergne.

- Il sera obligatoirement demandé aux étudiants de contracter une assurance habitation dès leur arrivée en France et de fournir un justificatif au service des Relations Internationales de l'Université d'Auvergne.

- Il sera demandé aux étudiants de verser 2 à 3 mois de loyer dès la réservation du logement (caution), cette somme sera remboursée à la fin du séjour sous réserve qu'il n'y ait aucun dégât dans le logement.